

INVITATION PRESSE

Le 5 février 2024

LA BANDE DESSINÉE AU SERVICE DE L'INSERTION DES MINEURS CONFRONTÉS À LA JUSTICE : Remise de prix de la 31^{ème} édition de Bulles en fureur Jeudi 8 février 2024 à Angoulême

Bulles en fureur est un évènement culturel organisé par le ministère de la justice, en partenariat avec la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême, qui met la bande dessinée au service de l'insertion des jeunes confrontés à la justice. Chaque année, des jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) lisent une sélection de BD et votent pour celle de leur choix. Le 8 février 2024, le prix littéraire "André-Georges Hamon" sera remis aux auteurs lauréats en présence des jeunes, des équipes éducatives et des partenaires de l'évènement.

Favoriser l'accès à la culture

L'évènement Bulles en fureur est l'une des sept manifestations nationales organisées chaque année par la direction de la protection judiciaire de la jeunesse du ministère de la Justice. Cet évènement permet aux jeunes de se familiariser avec le livre, l'écriture et l'image. Support à l'action éducative, il offre aux jeunes un univers facilitant la création, l'imagination et l'échange. « Bulles en fureur » favorise l'accès à la culture, l'éducation à l'image et concourt à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme.

Une immersion dans le monde de la bande dessinée

La journée de remise des prix est le point d'orgue d'une année de travail autour de la bande dessinée réalisée dans les structures accueillant les jeunes, partout en France. Au-delà de la lecture et du vote, les éducateurs peuvent organiser des résidences d'auteurs de bande dessinée, des activités culturelles, des débats, ou encore préparer les jeunes au concours Jeunes créateurs dont la remise des prix a lieu également le 8 février.



Informations pratiques

Jeudi 8 février 2024 de 9h à 17h

Cité internationale de la bande dessinée et de l'image

Contacts presse

Presse régionale (présents sur place)

Nour-Eddine Mrani et Nathalie Virion

communication.dirpjj-sud-ouest@justice.fr - 06 43 07 16 11 / 06 33 78 42 40

Presse nationale

Sarah Roblet sarah.roblet@justice.gouv.fr / presse-justice@justice.gouv.fr

06 07 33 37 70

Tous les communiqués :

www.justice.gouv.fr/presse

Vaisseau Moebius - 121 rue de Bordeaux 16000 Angoulême

- 9h30 Discours de bienvenue et remise des prix aux auteurs lauréats
- 11h10 Point presse micro tendu avec Caroline Nisand, directrice de la protection judiciaire de la jeunesse, Vincent Eches, directeur général de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, et des professionnels de la PJJ

Merci de bien vouloir vous accréditer auprès de
communication.dirpjj-sud-ouest@justice.fr

Les journalistes devront impérativement respecter l'anonymat physique et patronymique de tous les mineurs. Il ne sera en aucun cas possible de diffuser des informations permettant de les identifier malgré les autorisations parentales que les équipes éducatives auront pris soin de faire signer.